

DÉLIBÉRATIONS

N° 2019/093/7.8

Feuillet n° 102

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil dix-neuf, le 4 novembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 25 octobre 2019

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	60
Présents	42
Votants :	48
Pour :	48
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Guy COUPLLET, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PEDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Jean-Pierre JACQUINET, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND.

Suppléants : Fabien JOFFRE représente Francis AUMETTRE, Patrick DELAUGEAS représente Camille GERAUD.

EXCUSÉS

Titulaires : Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Gérard MERCIER, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Stéphane ROUDIER donne pouvoir à Guy COUPLLET, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI donne pouvoir à Yves MOREAU, Philippe VIEILLEFOSSE, Pierre AUGUSTE donne pouvoir à Gérard DEBET, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Camille GERAUD, Jean-Michel LAGORSE, Coralie DAUBISSE, Pierre DELMON donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Isabelle DUPUY donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Frédéric GAUTHIER, Roger LAROUQUIE, Laurent PELLERIN.

SECRÉTAIRE : Mme Annie DELAGE

OBJET : Fonds de concours relatif à l'aménagement d'un carrefour pour l'accès à une entreprise

Des travaux d'aménagement ont été réalisés par la commune de Thenon afin d'améliorer et de sécuriser l'accès à l'entreprise Mlle DESSERTS au lieu-dit La Besse.

Considérant l'intérêt économique de cette entreprise pour notre territoire

Considérant le régime fiscal de la communauté de communes (FPU)

AR PREFECTURE

024-200041150-20191104-DE2019093-DE
Regu le 12/11/2019

Monsieur le Président propose qu'un fonds de concours soit versé à la commune de Thenon représentant 50% du coût de l'aménagement du carrefour.

VU le CGCT et son article 5214-16 V. « Afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté de communes et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés. Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours. »

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VALIDE** l'attribution d'un fonds de concours à hauteur de 50% du montant total qui s'élève à 20 329,08€TTC, soit 10 164,54€ à la commune de Thenon ;
- **AUTORISE** le Président de la Communauté de Communes à signer la convention d'attribution d'un fonds de concours à la commune de Thenon et à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 05/11/2019

Le Président,
Dominique BOUSQUET.



AR PREFECTURE
024-200041150-20191104-DE2019093-DE
Regu le 12/11/2019

